

Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents du
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe,
tenue le 10 mars 2021, à 19 h, par visioconférence Teams

Sont présentes ou présents, Mesdames et Messieurs :

Assomption	Joëlle Bouthillier
Au Cœur-des-Monts	Marie-Eve Bernard (substitute)
Aux Quatre-Vents	Virginie Leblanc
Bois-Joli – Sacré-Cœur	Daniel Malenfant
Casavant	Brigitte Gaudreau
Comité CSEHDA	Emmanuelle Bagg
De La Croisée	Hélène Vincent
De la Rocade	Daniel Côté
Des Moissons	Joanie Corbeil
Des Passereaux	Isabelle Savoie (substitute)
Douville	Patrick Timmons
Henri-Bachand	Philippe Lussier
Lafontaine	Cindy Bellefleur
La Présentation	Sophie Croteau
Larocque	Catherine Bouchard
Notre-Dame	Tania Lachapelle
Notre-Dame-de-la-Paix	Camille Turcotte
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Julie Arsenault
Polyvalente Robert-Ouimet	Marie-Josée Continelli
Roméo-Forbes	Andrée Déry
Saint-Charles-Garnier	Lisane Beauchemin
Saint-Damase	Mélanie Laviolette
Saint-Hugues – Saint-Marcel	Véronique Forcier
Saint-Jean-Baptiste	Elen Bourgeois
Saint-Joseph – Spénard	Cindy Bellefleur
Saint-Nazaire	Julie Leclerc
Saint-Pierre	Sandy Durocher
Sainte-Rosalie	Daniel Fontaine
Saint-Thomas d'Aquin	Martin Demers

Ayant avisé de son absence, Madame

Fadette	Catherine Toutant
---------	-------------------

Est absent, Monsieur

René-Saint-Pierre	René Robitaille
-------------------	-----------------

Écoles n'ayant aucun représentant :

Plein-Soleil, Raymond, Roger-LaBrèque, Sacré-Cœur, Saint-André et Saint-Sacrement.

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h04 par la présidente, Madame Marie-Josée Continelli. La prise de présence est effectuée et le quorum est constaté.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Un point au sujet de la loi 40 est rajouté au point 11 et les points suivants seront décalés.

Mme Brigitte Gaudreau propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3.0. Visite de M. Jean-Pierre Bédard, directeur général du Centre de services scolaire de St-Hyacinthe

M, Bédard se présente aux membres et nous exprime qu'il a bien hâte de rencontrer tout le monde.

4.0 Consultation sur les objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2021-2022 (vidéo).

La vidéo a été vue dans les différents c.é.

Il est suggéré de reconduire notre avis de l'an dernier puisque les informations sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

5.0 Adoption du procès-verbal du 3 février 2021 et suivis

Coquilles à écrire dans le clavardage.

Dans les présences, il faut changer Marie-Eve Bernard par Mélanie Boulay.

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Suivis : Pour le recyclage des masques, le ministère impose 2 options : brûler les masques aux États-Unis ou les envoyer dans une entreprise de Magog, mais elle est débordée. Alors il n'y a pas de solutions pour le moment.

6.0 Parole au public

L'organisme CCCPEM a reçu des subventions pour des projets d'aménagements comestibles. Si une école est intéressée, veuillez entrer en contact avec Marie-Josée Continelli.

7.0 Travaux du sous-comité sur le placement de la clientèle au primaire et avis

Des membres suggèrent quelques modifications et quelques changements dans le libellé. Mme Leblanc notent les modifications et enverra les avis à la secrétaire pour un dernier coup d'œil pour être envoyé au CSS.

8.0 Budget et trésorerie

11 000\$ au départ (montant bonifié l'an dernier)

Dépenses : 415,44\$ jusqu'à maintenant pour l'année (déplacements, rencontre nationale de la FCPQ). De petites modifications seront apportées avec le secrétariat général.

Pour pouvoir dépenser tout notre budget (qui ne sera pas reconduit), il est suggéré d'étendre l'invitation au colloque de la FCPQ aux substituts.

9.0 Règles de régie interne

9.1 Discussions

Il est suggéré de rajouter les procédures liées au virtuel.

Il est suggéré de réduire les membres de l'exécutif (présidence, vice-présidence, secrétariat) et former des comités de travail au besoin.

Il est suggéré de reformuler les critères de sélection des membres du CCSEHDAA (formation du comité et critères de sélection des membres).

Article 193 : il est demandé ce qu'est un paragraphe abrogé.

Il est suggéré de modifier le nombre de séances pour se coller à la réalité (6).

Il sera vérifié pour chaque point si c'est conforme à la loi avant de le modifier.

9.2 Formation d'un sous-comité (au besoin)

Il est décidé de noter les suggestions, de faire les modifications à la régie interne et de la faire adopter à la prochaine séance.

10.0 Consultation obligatoire des élèves au sein des conseils d'établissement

La nouvelle gouvernance demande qu'au minimum une fois par année, il y ait une consultation des élèves de l'école. Les délégués sont invités à le rappeler à leur conseil d'établissement.

11.0 Loi 40

Article 192 sur les frais chargés aux parents. Le comité de parents a la responsabilité d'établir la politique. Le CSS doit nous épauler dans ce processus.

Le comité sera formé sous peu.

Camille Turcotte, Daniel Fontaine, Sophie Croteau, Mélanie Laviolette et Emmanuelle Bagg mentionnent leur intérêt pour le comité. La présidente y sera d'office.

12.0 FCPQ

Visite de M. Égide Royer au conseil général.

Forum EHDAA

Du 25 au 29 mai prochain, se tiendra le Congrès virtuel. Les différentes activités seront enregistrées donc disponibles plus longtemps.

13.0 EHDAA

La dernière séance a eu lieu le 24 février. Ils ont émis un avis sur le placement de la clientèle en adaptation scolaire. Ils travaillent sur leur régie interne. Ils ont formé 2 sous-comités : un pour le guide et un pour préparer des vidéos explicatives sur les différentes classes spéciales.

La prochaine séance est le 17 mars.

14.0 Nouvelles du c.a. du CSSSH

Aucune rencontre depuis le dernier CP. Le nouveau directeur général instaure un nouveau point à l'ordre du jour des prochains c.a. : rapport du dg.

La prochaine séance publique est le 23 mars prochain. Tous sont les bienvenus.

15.0 Coups de chapeau dans nos écoles

Les travaux de l'agrandissement de l'école Notre-Dame de la Paix commencent.

Les travaux de l'école Fadette vont toujours bon train.

Les activités reprennent, dont celles en arts à l'école Casavant (comme des spectacles en direct de la salle Juliette Lassonde).

16.0 Correspondance

Aucune correspondance

17.0 Varia

Aucun varia

18.0 Levée de la séance

M. Daniel Fontaine propose et il est unanimement résolu de lever la séance à 20h39.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

Marie-Josée Continelli
Présidente 2020-2021

Brigitte Gaudreau
Secrétaire